

PROCÈS-VERBAL D'UNE SESSION DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER, À MONTMAGNY, LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2011 À 20H30 À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES SUIVANTS :

MADAME

- THÉRÈSE MERCIER, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton

MESSIEURS

- ROBERT BEAUMONT, représentant de la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- RÉAL BOLDUC, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- ROSARIO BOSSÉ, municipalité de Berthier-sur-Mer
- GASTON CARON, représentant de la Ville de Montmagny
- ANDRÉ CLAVET, municipalité de Cap-Saint-Ignace
- GILLES GIROUX, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- JEAN-YVES GOSSELIN, représentant de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- LÉON LAVERDIÈRE, municipalité de Lac-Frontière
- FRÉDÉRIC POULIN, municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues
- ÉMILE TANGUAY, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy
- PIERRE THIBAUDEAU, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- FRANÇOIS WINTER, représentant de la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. JEAN-GUY DESROSIERS, PRÉFET.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale et M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le préfet adjoint constate le quorum et déclare la session ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

2011-11-16

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le projet d'ordre du jour pour la session du 23 novembre 2011 soit adopté avec Varia ouvert.

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec Varia ouvert
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Session du 15 novembre 2011
4. RENCONTRE
5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
 - 5.1 Budget 2012
 - 5.1.1 Adoption des prévisions budgétaires 2012
 - 5.2 Party de Noël des employés
 - 5.3 Règlement d'emprunt n° 2011-74 décrétant un emprunt de

- 125 000 \$ pour la réalisation de l'affichage intérieur et extérieur ainsi que le pavage du stationnement de l'Édifice Amable-Bélanger
- 5.4 Poste en aménagement et géomatique
 - 5.5 Édifice Amable-Bélanger
 - 5.6 Sessions du conseil des maires 2012
 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - 6.1 Transport collectif et adapté
 - 6.2 Projets régionaux
 - 6.3 Certificats de conformité
 - 6.4 Agrandissement des PU vs le zonage agricole
 - 6.5 Programme de diversification
 - 6.6 Consultation – Politique de la ruralité
 7. CORRESPONDANCE
 - 7.1 Commission scolaire de la Côte-du-Sud – Programme d'immobilisations
 8. FINANCES
 - 8.1 Comptes de novembre 2011
 - 8.2 État des revenus et dépenses estimés au 18 novembre 2011
 - 8.3 Affectation du surplus accumulé au budget 2011 (tel que prévu)
 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
 10. ÉLECTION À LA PRÉFECTURE
 - 10.1 Dépôt – Candidature(s) au poste de préfet
 - 10.2 Élection du préfet
 - 10.3 Dépôt – Candidature(s) au poste de préfet adjoint
 - 10.4 Élection du préfet adjoint
 - 10.5 Félicitations
 11. AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LES COMPTES BANCAIRES DE LA MRC DE MONTMAGNY
 12. NOMINATIONS SUR LES COMITÉS
 - 12.1 Nomination à la CRÉ
 - 12.2 Comités
 13. VARIA OUVERT
 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 SESSION DU 15 NOVEMBRE 2010

2011-11-17

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU
 APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la session du 15 novembre 2011 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

4. RENCONTRE

N/A

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

5.1 BUDGET 2012

5.1.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

- CONSIDÉRANT le projet des prévisions budgétaires déposé au Conseil des maires de la MRC de Montmagny pour l'année 2012;
- CONSIDÉRANT que ces prévisions ont été élaborées à la suite des sessions de travail du Comité du budget et du Conseil des maires de la MRC de Montmagny;

2011-11-18

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRANÇOIS WINTER
APPUYÉ PAR : M. PIERRE THIBAUDEAU

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les prévisions budgétaires de la MRC de Montmagny pour l'année 2012 comportant des dépenses de 4 196 801 \$, des revenus de 2 430 911 \$ pour une répartition (quote-part) aux municipalités de 1 765 890 \$, soient acceptées.

La MRC de Montmagny prévoit affecter 26 000 \$ de l'administration à des activités d'investissement.

ADOPTÉ

5.2 PARTY DE NOËL DES EMPLOYÉS

Traditionnellement, la MRC paie le party de Noël des employés qui est prévu avoir lieu le mercredi 21 décembre 2011. Une contribution de 60 \$ par employé est habituellement fournie par l'employeur. Le club social des employés paie la différence si la facture est plus élevée (environ 18 employés x 60 \$ pour un budget maximum de 1 080 \$).

2011-11-19

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'une contribution de 60 \$ par employé participant, pour un total maximal de 1 080 \$, soit accordée pour le party de Noël prévu le mercredi 21 décembre 2011 (lieu à confirmer à l'intérieur de la MRC).

ADOPTÉ

5.3 RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2011-74 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 125 000 \$ POUR LA RÉALISATION DE L'AFFICHAGE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR AINSI QUE LE PAVAGE DU STATIONNEMENT DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

Avis de motion : 11 octobre 2011
Adoption : 23 novembre 2011
Autorisation du MAMR : _____
Publication : _____

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny a procédé à l'aménagement de l'Édifice Amable-Bélanger et qu'il reste la réalisation de l'affichage et du pavage dudit immeuble;
- CONSIDÉRANT que les coûts du projet ont été évalués à 125 000 \$, taxes incluses;
- CONSIDÉRANT que ce règlement requiert en vertu de l'article 1061 du Code municipal l'approbation du ministère des Affaires municipales;

2011-11-20

IL EST PROPOSÉ PAR : M. PIERRE THIBAudeau
APPUYÉ PAR : M. GILLES GIROUX

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le règlement portant le numéro 2011-74 soit et est adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1 - TITRE

Le présent règlement porte le titre suivant « Règlement n° 2011-74 décrétant un emprunt de 125 000 \$ pour la réalisation de l'affichage intérieur et extérieur ainsi que le pavage du stationnement de l'Édifice Amable-Bélanger ».

ARTICLE 2 – AUTORISATION DE DÉPENSES

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 125 000 \$ pour les fins du présent règlement, cette somme incluant les frais d'acquisition et d'installation du matériel, le tout tel que détaillé à l'annexe 1.

ARTICLE 3 – REMBOURSEMENT DU CAPITAL ET DES INTÉRÊTS

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 125 000 \$ remboursable sur une période de 30 ans.

ARTICLE 4 – IMPOSITION

Les dépenses relatives au remboursement des échéances annuelles en capital et intérêts de l'emprunt susdit, décrété par le présent règlement, sont réparties entre les municipalités dont le territoire fait partie de celui de la MRC proportionnellement à la richesse foncière uniformisée, au sens de l'article 261.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

ARTICLE 5 – APPROBATION

S'il advient que le montant d'une appropriation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette appropriation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6 – PAIEMENT COMPTANT, SUBVENTION OU AUTRES

Le Conseil des maires affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourra être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense visée à l'article 2.

ARTICLE 7 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ

5.4 POSTE EN AMÉNAGEMENT ET GÉOMATIQUE

- CONSIDÉRANT qu'il y aura un congé de maternité en géomatique en 2012 et considérant également les besoins en aménagement du territoire;

2011-11-21

IL EST PROPOSÉ PAR : M. FRANÇOIS WINTER
APPUYÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil autorise la publication d'une offre d'emploi temporaire pour une période de 18 mois pour une ressource spécialisée principalement en aménagement avec un profil en géomatique.

ADOPTÉ

5.5 ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER

Un compte-rendu de l'état d'avancement des discussions entre les diverses parties est fait auprès du Conseil de la MRC de Montmagny.

En ce qui concerne la réclamation de la firme d'ingénieurs, la directrice générale dépose un tableau de la proposition déposée auprès de la firme DESSAU pour une somme totale de 210 076,66 \$, plus les taxes applicables, laquelle proposition a été acceptée pour fermer le dossier.

2011-11-21A

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le paiement des sommes résiduelles soit effectué et que les services à rendre pour finaliser le projet soient réalisés par la firme Dessau afin de clore le dossier.

ADOPTÉ

5.6 SESSIONS DU CONSEIL DES MAIRES 2012

- CONSIDÉRANT que la résolution 2011-11-07 fixait le calendrier des sessions pour l'année 2012;
- CONSIDÉRANT qu'il serait approprié d'apporter une correction audit calendrier avant sa publication;

2011-11-22

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la résolution 2011-11-07 soit modifiée afin d'apporter la correction à l'heure de la session du Conseil des maires du 28 novembre 2012 qui aura lieu à 19h30 au lieu de 20h00, tel que ci-après mentionné :

- Mercredi, le 28 novembre 2012 – 19h30, salle 302 de l'Édifice Amable-Bélanger.

ADOPTÉ

6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
6.1 TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

La documentation présentant les statistiques 2011 des services offerts par l'organisme Transport collectif de la MRC de Montmagny est annexée. Rappel que la MRC obtient annuellement 100 000 \$ et 84 000 \$ du ministère des Transports pour offrir des services de transport sur le territoire.

Pour chacun des services, une contribution du milieu est exigée. Les partenaires de la MRC sont les caisses populaires, la Coop ambulancière L'Islet-Sud et le programme du Pacte rural. Les usagers défrayeront 46 500 \$, la MRC et ses partenaires 32 700 \$ dont 6 000 \$ prévu au budget 2012.

**Transport collectif régional - V1
(Milieu rural)**

Pour demander contribution financière du MTQ

CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny offre les services de transport collectif régional;

2011-11-23

IL EST PROPOSÉ PAR : MME THÉRÈSE MERCIER
APPUYÉ PAR : M. FRÉDÉRIC POULIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny dépose le rapport annuel 2011 de fonctionnement du service de transport collectif et présente une demande d'aide financière de **100 000 \$** pour l'année 2012.

QUE la MRC de Montmagny s'engage à investir dans ce service à titre de contribution du milieu une somme de plus de 50 000 \$ soit 14 000 \$ de son budget en plus des revenus de clientèle estimés à 37 000 \$ pour l'année 2012.

QUE le budget total du service prévu par la MRC incluant divers projets est de 160 750 \$ et que les surplus ou déficits d'opération soient réinvestis ou récupérés une année subséquente.

ADOPTÉ

Transport adapté - (Milieu rural)

Pour demander contribution financière du MTQ

CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny offre les services de transport adapté régional;

2011-11-24

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX

APPUYÉ PAR : M. JEAN-YVES GOSSELIN

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny dépose le rapport annuel 2011 de fonctionnement du service de transport adapté et présente une demande d'aide financière de **80 200 \$** pour l'année 2012.

QUE la MRC de Montmagny s'engage à investir dans ce service une somme de 18 700 \$ en plus des revenus de clientèle estimés à 9 500 \$ pour l'année 2012.

QUE le budget total du service prévu par la MRC incluant divers projets est de 112 220 \$ et que les surplus ou déficits d'opération soient réinvestis ou récupérés une année subséquente.

ADOPTÉ

6.2 PROJETS RÉGIONAUX

Le coordonnateur à l'aménagement indique que les montants prévus à titre de participation de la MRC et des municipalités aux projets régionaux, au CLD pour le tourisme et au Parc des Appalaches font partie intégrante du budget 2012 adopté.

La réalisation du projet de caractérisation des eaux souterraines en Chaudière-Appalaches a été présentée aux membres de la Conférence des préfets. Une proposition de la CRÉ sera soumise aux MRC.

Il semble que tout le territoire de la MRC de Montmagny fera l'objet de l'étude afin que toute la région Chaudière-Appalaches ait fait l'objet de l'étude de ses eaux souterraines.

6.3 CERTIFICATS DE CONFORMITÉ

Pas de demande déposée.

6.4 AGRANDISSEMENT DES PU VS LE ZONAGE AGRICOLE

Le coordonnateur à l'aménagement présente l'état d'avancement du dossier de demande d'agrandissement des PU de huit municipalités de la MRC afin de les intégrer au schéma d'aménagement révisé.

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement, la MRC de Montmagny est à la phase de négocier avec la CPTAQ le territoire qui sera réservé au développement de la ville et des villages de la MRC pour les prochaines années;

2011-11-25

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la MRC de Montmagny dépose une demande d'exclusion de la zone agricole pour des fins d'agrandissement des périmètres d'urbanisation pour huit des quatorze municipalités du territoire.

QUE la MRC de Montmagny autorise le coordonnateur à l'aménagement à représenter la MRC de Montmagny et à produire les documents et versements nécessaires à cette étude par la CPTAQ.

QUE la MRC de Montmagny certifie la conformité de ces projets d'agrandissement de PU avec sa planification prévue au projet de schéma d'aménagement révisé et les règlements en vigueur.

ADOPTÉ

6.5 PROGRAMME DE DIVERSIFICATION

Le président du Comité de diversification et le coordonnateur à l'aménagement présentent un compte-rendu de la dernière rencontre du Comité de diversification. Deux projets d'entreprises ont été recommandés au MDEIE (Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation) ainsi que le projet de réalisation de l'an 1 du plan d'action du Parc des Appalaches en matière de communication et de promotion.

6.6 CONSULTATION – POLITIQUE DE LA RURALITÉ

Les membres du Comité de suivi du Pacte rural proposent aux membres du conseil, une démarche de réflexion dans le but de faire un bilan des impacts et de l'importance de l'application d'une politique de la ruralité sur le territoire de la MRC de Montmagny. Cette démarche a pour but de renouveler la Politique nationale sur la ruralité de 2015 à 2021.

Échéancier proposé :

- 16 décembre : Questionnaire complété par chacune des municipalités et par les comités locaux;
- 11 janvier : Préparation des représentants municipaux et des comités locaux à la séance de consultation de Solidarité rurale;
- 18 janvier : Remise à la MRC et aux municipalités des résultats de la démarche;
- 24 janvier : Participation à la soirée de consultation de Solidarité rurale à Tourville.

7. CORRESPONDANCE

7.1 COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD – PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS

Le document a été remis aux membres du Conseil de la MRC de Montmagny et ceux-ci précisent également l'avoir reçu dans leur municipalité.

8. FINANCES

8.1 COMPTES DE NOVEMBRE 2011

2011-11-26

IL EST PROPOSÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE
APPUYÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la liste des comptes à payer de novembre 2011 soit acceptée.

No	Montant	Fournisseur
C1101768	3 862.91	Bureautique Côte-Sud enr.
C1101769	173.45	Montmagny Air Service inc.
C1101770	7 500.00	Municipalité de Lac-Frontière
C1101771	6 720.00	Municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
C1101772	15 000.00	Municipalité de Ste-Lucie-de-Beaugard
C1101773	62.66	Groupe de géomatique Azimut inc.
C1101774	284.81	Jacques & Raynald Morin
C1101775	14 000.00	Centre de plein-air Ste-Apolline
C1101776	313.29	Ass. des aménagistes régionaux
C1101777	438.33	IDC Informatique
C1101778	6 000.00	Camping Coop des Érables
C1101779	2 500.00	École intégrée
C1101780	1 008.26	Cytech Corbin
C1101781	944.56	Laurentide Re/Sources inc.
C1101782	15.56	Pause-café Coli-Bris inc.
C1101783	88.69	Extincteurs Montmagny inc.
C1101784	9 567.52	Éclairage Raymond inc.
C1101785	96.38	Escali-Pro
C1101786	15.0	Le Beau Regard
C1101787	438.61	Gouttières Appalaches
C1101788	1 000.00	Centre gym santé de St-François
C1101789	159.50	Groupe LMT inc.
C1101790	8 599.00	Programme RénoVillage
C1101791	250.64	Fédération québécoise des municipalités
TOTAL	79 039.17 \$	

ADOPTÉ

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 79 039.17 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale

8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ESTIMÉS AU 18 NOVEMBRE 2011

L'état des revenus et dépenses estimés au 31 décembre 2011 a été déposé avec le budget 2012.

8.3 AFFECTATION DU SURPLUS ACCUMULÉ AU BUDGET 2011 (TEL QUE PRÉVU)

2011-11-27

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR : M. LOUIS LACHANCE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC de Montmagny autorise une appropriation de surplus « fibre optique » pour une somme de 5 000 \$ tel que prévu au budget 2011.

ADOPTÉ

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

10. ÉLECTION À LA PRÉFECTURE

10.1 DÉPÔT – CANDIDATURE(S) AU POSTE DE PRÉFET

Une seule candidature au poste de préfet a été déposée, soit celle de M. Jean-Guy Desrosiers, maire de la Ville de Montmagny.

10.2 ÉLECTION DU PRÉFET

2011-11-28

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. LÉON LAVERDIÈRE

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE M. Jean-Guy Desrosiers soit nommé préfet pour une période de deux ans.

ADOPTÉ

10.3 DÉPÔT – CANDIDATURE(S) AU POSTE DE PRÉFET ADJOINT

Une seule candidature au poste de préfet adjoint a été déposée, soit celle de M. Pierre Thibaudeau, maire de la Municipalité de Saint-Fabien-de-Panet.

10.4 ÉLECTION DU PRÉFET

2011-11-29

IL EST PROPOSÉ PAR : M. GILLES GIROUX
APPUYÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE M. Pierre Thibaudeau soit nommé préfet adjoint pour une période de deux ans.

ADOPTÉ

10.5 FÉLICITATIONS

2011-11-30

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ANDRÉ CLAVET
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC félicite le Comité des locaux pour le suivi des travaux d'aménagement de l'Édifice Amable-Bélanger. Une motion de félicitations est également adressée à la directrice générale.

ADOPTÉ

11. AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LES COMPTES BANCAIRES DE LA MRC DE MONTMAGNY

2011-11-31

IL EST PROPOSÉ PAR : M. JEAN-YVES GOSSELIN
APPUYÉ PAR : M. FRANÇOIS WINTER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Caisse populaire Desjardins de Montmagny soit informée que les personnes suivantes soient autorisées à être les signataires sur les comptes bancaires de la MRC de Montmagny (2 signatures sur 4) :

M. Jean-Guy Desrosiers, préfet
Ou M. Pierre Thibaudeau, préfet adjoint

Et

Mme Nancy Labrecque, directrice générale
Ou M. Daniel Racine, directeur général adjoint.

ADOPTÉ

12. NOMINATION SUR LES COMITÉS

12.1 NOMINATION À LA CRÉ

2011-11-32

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY
APPUYÉ PAR : M. ROBERT BEAUMONT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE M. Pierre Thibaudeau soit nommé représentant de la MRC de Montmagny sur le Conseil d'administration de la CRÉ.

ADOPTÉ

12.2 COMITÉS

2011-11-33

IL EST PROPOSÉ PAR : M. RÉAL BOLDUC
APPUYÉ PAR : M. ÉMILE TANGUAY

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les personnes suivantes soient nommées pour représenter la MRC de Montmagny sur les différents comités ci-dessous listés :

COMITÉ DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES (COMITÉ MRC)

Mme Laurence Hallé
M. Jean-Guy Desrosiers
M. Émile Tanguay

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (COMITÉ MRC)

M. Gilles Giroux	M. Jean-Guy Desrosiers
M. Émile Tanguay (P)	M. Louis Lachance
M. Yves Laflamme secrétaire	M. Nancy Labrecque,
M. Jean-Paul Boivin Bellavance	M. Marie-France

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE (CCA) (COMITÉ MRC)

M. Jean-Guy Desrosiers
M. Rosario Bossé (Substitut : Frédéric Poulin)
M. Bruno Nicole
M. Mario Allaire
M. Alain Talbot
M. Daniel Racine, citoyen

COMITÉ FORÊT – AGENCE DE LA FORÊT PRIVÉE DES APPALACHES (COMITÉ MRC)

M. Rosario Bossé

COMITÉ DES DÉLÉGUÉS (COMITÉ MRC)

Mme Marie-Eve Proulx
M. Jean-Guy Desrosiers
M. Pierre Thibaudeau

COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
(COMITÉ MRC)

M. Jean-Guy Desrosiers	M. Pierre Thibaudeau
M. Réal Bolduc	M. André Clavet
M. Rosario Bossé (Substitut : Gaston Caron pour un an)	

COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE (COMITÉ MRC)

M. Jean-Guy Desrosiers
M. Émile Tanguay

COMITÉ DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT (COMITÉ MRC)

M. Pierre Thibaudeau	Mme Marie-Eve Proulx
M. Jean-Guy Desrosiers	M. Daniel Racine
M. Rosario Bossé (Substitut : Réal Bolduc)	

COMITÉ DES LOCAUX (COMITÉ MRC)

M. Gilles Giroux
M. Pierre Thibaudeau
M. Jean-Guy Desrosiers
M. Rosario Bossé

M. Nancy Labrecque
M. Daniel Racine
Mme Julie Roy

OFFICE DU TOURISME DE LA CÔTE-DU-SUD (OTCS)

M. Daniel Racine

COMITÉ DU TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

M. Gilles Giroux
M. Daniel Racine

COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DE LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS (CCRSTQ)

M. Gaston Caron

UNITÉ RÉGIONALE EN LOISIR ET EN SPORT (URLS)

M. Yves Laflamme

CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES MONTMAGNY-L'ISLET

M. Émile Tanguay

SOCIÉTÉ DU PARC LINÉAIRE MONK

M. Gilles Giroux
Mme Laurence Hallé

COMITÉ DE LA CORPORATION DE MISE EN VALEUR DE LA GROSSE-ÎLE

M. Gaston Caron
Mme Jeanne L. Boulanger (Nommée par la MRC)

ZIP SUD DE L'ESTUAIRE

M. Daniel Racine

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DE MONTMAGNY (CJE)

Mme Laurence Hallé

PARC RÉGIONAL DES APPALACHES

M. Daniel Racine, membre associé

ORGANISME BASSIN VERSANT DE LA CÔTE-DU-SUD

M. André Clavet
M. Daniel Racine, employé de la MRC et représentant Forêt

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU FLEUVE SAINT-JEAN

M. Réal Bolduc
M. Daniel Racine, employé de la MRC et représentant Forêt

COMITÉ AVISEUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL (PACTE RURAL)

M. Léon Laverdière
M. Jean-Guy Desrosiers
M. Pierre Thibaudeau
Mme Marie-Eve Proulx
M. Gilles Giroux

COMMISSION RÉGIONALE SUR LES RESSOURCES NATURELLES ET LE TERRITOIRE

M. Daniel Racine

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY

**5 représentants « Élus »
Affaires »**

M. Émile Tanguay
M. Jean-Guy Desrosiers
Mme Marie-Eve Proulx
M. André Clavet
M. Pierre Thibaudeau

3 représentants «

M. Pierre Fréchette
Mme Nathalie Bernier
M. Christian Dionne

1 représentant « Éducation »

Un représentant de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud, soit le directeur de L'Envolée, M. Denis Pelletier.

Observateurs : M. Daniel Racine, MRC de Montmagny
M. Norbert Morin ou
Mme Mireille Thibault, député
Mme Martine Raby, CLÉ

COMITÉ AVISEUR AFFAIRES DU CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY

**1 représentant élu
Affaires »**

M. Jean-Guy Desrosiers

Gaudreau

7 représentants «

M. Pierre Fréchette
Mme Dominique

M. Christian Dionne
M. Jean Gaudreau
M. Carl Mathurin
M. Michel Proulx
M. Charles Denault

COMITÉ AVISEUR DÉVELOPPEMENT RURAL DU CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY

M. Pierre Thibaudeau
Mme Marie-Eve Proulx
M. Jean-Guy Desrosiers

M. Gilles Giroux
M. Léon Laverdière

COMITÉ AVISEUR TOURISME ET CULTURE DU CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY

5 représentants élus 7 représentants Entreprises et organismes

Mme Marie-Eve Proulx	Mme Nathalie Bernier
M. Richard Galibois des Appalaches)	M. Louis Lachance (Parc Carrefour mondial de l'accordéon
M. Gaston Caron	Grosse-Île
M. Frédéric Poulin	Croisières Lachance
M. André Clavet	Manoir des Érables Hôtel l'Oiselière

1 représentant de la MRC de Montmagny

M. Daniel Racine

COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Mme Marie-Eve Proulx

COMITÉ DE DIVERSIFICATION

- le préfet de la MRC de Montmagny, M. Jean-Guy Desrosiers;
- 1 représentant du Comité de développement rural, M. Pierre Thibaudeau, préfet adjoint à la MRC et également président du comité;
- 1 représentant de Bois Daaquam, M. François Séguin;
- 1 représentant de la CGFA de Sainte-Apolline-de-Patton, M. Martin Béland;
- 1 représentant élu de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, M. Frédéric Poulin;
- 1 représentant élu de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières, M. Réal Bolduc;
- 1 représentant élu de la Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton, M. Jean-Paul Deschênes;
- 1 représentant élu de la Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard, M. Louis Lachance;
- 1 représentant élu de la Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues, M. Christian Vinet;
- 1 représentant du secteur touristique, M. Max Vidal;
- 1 représentant du secteur financier, M. Jean Lachance;
- 1 représentante « *Jeune entrepreneur de moins de 35 ans* », Mme Meyranie Lessard;
- 1 représentant du secteur scolaire, M. André Chamard.

ET qu'il soit assisté administrativement pour le suivi des dossiers des personnes suivantes :

- 2 représentants de la MRC de Montmagny, Mme Nancy Labrecque et M. Daniel Racine;
- 2 représentants du CLD de la MRC de Montmagny, Mme Julie Roy et M. Jean-Louis Proulx;
- 1 représentant du MAMR, M. Pierre Drouin;
- 1 représentant du MDEIE, M. Simon Fortin.

TABLE STRATÉGIQUE DE LA SANTÉ

M. Rosario Bossé

ADOPTÉ

13. VARIA OUVERT

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-11-33

IL EST PROPOSÉ PAR : M. ROSARIO BOSSÉ
APPUYÉ PAR : M. FRANÇOIS WINTER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la présente session soit levée à 21h50.

Jean-Guy Desrosiers, préfet

Nancy Labrecque, dir. gén. et sec.-très.